

N° 36/2023

**Organisme**

DEPARTEMENT

LOIR-ET-CHER

CANTON

ROMORANTIN-LANTHENAY

COMMUNE

ROMORANTIN-LANTHENAY

**DECISION**

---

Objet : Commande publique/Marchés publics – Prestations d'assurances – avenant n° 1 au lot 2 (responsabilité civile)  
Marché 2022.09

Le Maire de la Ville de Romorantin-Lanthenay ;  
Vu l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;  
Vu la délibération du conseil municipal de Romorantin-Lanthenay en date du 16/07/2020 portant délégation d'attributions au Maire de Romorantin-Lanthenay ;  
Vu le code de la commande publique et notamment l'article R 2194-1 ;  
Considérant le lot 2 (responsabilité civile) du marché relatif aux prestations d'assurances ;  
Considérant l'attribution à AXA France IARD, représenté par l'agent général LUCIO/BARBELION, domicilié 65 rue Georges Clémenceau à Romorantin-Lanthenay (41200), pour un montant de prime 2023 de 27 826,80 euros ttc  
Considérant l'avenant n° 1 au lot 2 qui a pour objet d'ajouter la garantie Protection fonctionnelle des élus ;

- DECIDE -

Article 1 : Un avenant n° 1 est passé avec AXA France IARD afin d'ajouter la garantie Protection fonctionnelle des élus dans le lot 2 (responsabilité civile) du marché de prestations d'assurances.

Article 2 : Le montant de l'avenant se chiffre à la somme de 500 euros ht.  
Le montant de la prime 2023 est porté à 25 996,15 euros ht (soit 28 393,80 euros frais et taxes d'assurance compris).

Article 3 : Les autres clauses du marché ne sont pas modifiées.

Article 4 : La Direction générale des services et M. le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 5 : Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

A Romorantin-Lanthenay, le 16/02/2023



Le Maire,

M. Jeanny LORGEUX

Le Maire, Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis au représentant de l'Etat le : 20 FEV. 2023

Publié ou notifié le : 20 FEV. 2023

Date de mise en ligne sur le site internet : 22 FEV 2023